

RÉGLEMENT DE GESTION SPORTIVE 2024 / 2025

ARMES ANCIENNES

Longue Distance

AVERTISSEMENT

Selon certaines situations nous sommes dans l'impossibilité de prévoir avec certitudes, au moment de la rédaction de ce document, que toutes les compétitions pourront se dérouler dans les conditions annoncées.

Ainsi, en fonction de l'évolution du calendrier international, nous serons peut-être amenés à modifier les modalités qui sont définies dans ce document.

Toute modification fera l'objet d'une publication sur le site fédéral et d'une mise à jour des modalités de sélection si besoin.

PRÉAMBULE

La Fédération Française de Tir a la responsabilité de présenter une équipe de France aux Championnats de référence, tels que les Championnats du Monde et les Championnats d'Europe.

Elle peut également engager une équipe de France à diverses compétitions internationales.

A travers ce document, la Direction Technique Nationale propose d'exposer les modalités de sélection des épreuves Armes Anciennes.

Il convient en effet de :

- Définir les termes relatifs aux sélections
- Rappeler les objectifs de la saison sportive 2024 / 2025
- Définir le rôle du Comité de sélection
- Définir les modalités et les règles de sélection

LEXIQUE RELATIF AUX SÉLECTIONS

Équipe de France :

Appellation officielle et légale d'une délégation de personnes, sélectionnée par la Fédération, représentant ponctuellement la Nation dans leur discipline à l'occasion d'un événement sportif international ou championnat reconnu par la Fédération Internationale.

Championnat de référence :

Appellation caractérisant une compétition internationale lors de laquelle est décernée un Titre (Jeux Olympiques et Paralympiques, Championnat du Monde et d'Europe, Jeux Européens).

Compétition internationale :

Appellation caractérisant une compétition présentant un niveau élevé de concurrence, lors de laquelle aucun Titre n'est décerné (Coupe du Monde, Grands Prix, ...). Une telle compétition permet de poursuivre la préparation des athlètes dans l'optique des Championnats de référence.

Modalités et Règles de sélection :

Ensemble de règles et de principes permettant de choisir pertinemment des athlètes, en nombre limité et réglementaire, en vue d'atteindre l'objectif visé dans une épreuve donnée.

Épreuve d'évaluation nationale :

Situation de référence permettant d'évaluer les qualités des athlètes, à partir de la mesure et de l'observation effectuées par les entraîneurs référents.

Comité de sélection :

Le Comité de sélection est chargé de sélectionner les athlètes qui représenteront la France dans les Championnats de référence.

OBJECTIFS DE LA SAISON 2024 / 2025

Pour cette saison, les objectifs sont les suivants :

OBJECTIFS 2025 - SENIORS ET DAMES				
12/10/2025	18/10/2025	USA	Raton, NM	Championnat du Monde

Cette échéance constitue le rendez-vous international majeur de la saison pour la Fédération Française de Tir. Il est donc nécessaire d'organiser une préparation rigoureuse et de poser des principes de sélections, individuels et collectifs, afin de présenter des sportifs capables de remporter des médailles.

Les critères de sélection sont donc définis pour répondre à l'objectif prioritaire :

GAGNER DES MÉDAILLES
DANS LES COMPÉTITIONS DE RÉFÉRENCE

RÔLE DU COMITÉ DE SÉLECTION

Le Comité de sélection est chargé de sélectionner les athlètes qui représenteront la France dans les Championnats de référence.

Il est composé au minimum de trois personnes :

- Le Président de la FFTir ou son représentant
- Le Directeur Technique National ou son représentant
- La Directrice du Haut Niveau et de la Performance ou son représentant

Le Comité de sélection composera les équipes de France en tenant compte des **résultats**, de l'**état d'esprit** et du **comportement** de chaque athlète.

Il appartient au Directeur de discipline en relation avec les entraîneurs référents, de proposer au Comité de sélection une liste argumentée d'athlètes pour chaque Championnat de référence.

Le Comité de sélection est souverain dans ses choix. Les débats se déroulent à huis clos et leur nature est confidentielle.

MODALITÉS ET RÈGLES DE SÉLECTION

EVALUATIONS NATIONALES BISLEY (UK), DÉBUT MAI 2025 (à confirmer) ARMES ANCIENNES – LONGUE DISTANCE

Organisée en mai, cette étape évaluative a pour objectif d'identifier les athlètes français susceptibles de remporter des médailles lors du Championnat de référence suivant :

- Championnat du monde Longue Distance MLAI – 12 au 18 Octobre 2025

Le Tir à Bisley nécessite la délivrance d'un permis de visiteur par le Royaume Uni dont le délai de 12 semaines est incompressible.

Merci de prendre contact avec Bernard COLLOT avant le 12 janvier dernier délai.

Adresse mail : bcollot@fftir.org

MODALITÉS DE SÉLECTION

Catégorie :

Senior - Dames

Critères d'accès :

Le nombre de places étant limité, seules les 10 premières inscriptions seront retenues.

Les frais de rassemblement, de voyage, de séjour et munitions sont à la charge des tireurs.
Les frais d'engagement sont pris en charge par la FFTir.

Les tireurs qui s'inscriront aux évaluations nationales s'engagent à participer aux Championnat du Monde en cas de sélection.

Programme :

Pour chaque épreuve, deux matchs organisés selon les modalités suivantes :

- 2 Matches à 600 yards
- 2 Matches à 1000 yards

RÈGLES DE SÉLECTION

Le comité de sélection est chargé de constituer les équipes de France qui participeront aux différentes compétitions.

Un niveau de performance individuelle est exigé pour chaque épreuve. Cette condition est le prérequis à toute discussion en Comité de sélection ;

Classement :

Un classement sera établi par addition des points obtenus sur chaque match .
Ce classement servira de base pour établir une sélection de 4 tireurs par la Direction Technique Nationale, dont la décision sera souveraine.